

2020 -2030 Une décennie d'action

DevHaiti[®]

Le magazine du développement durable

15 Fév
2025

#86

2025 - Gouvernance et Corruption en Haïti



La gravité de la corruption en Haïti évaluée par une mission du FMI
Page 2

Relation entre la corruption et la fragilité en Haïti
Page 5

Des failles menacent le système financier haïtien
Page 8



Ont contribué à ce numéro:

Jean Phares JÉRÔME, Johnny JOSEPH, Gary CYPRIEN, Remixon Guillaume, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné JOACHIM, Saint-Hubert SAINT-VICTOR et Kesner PHAREL.



DevHaiti
M A G A Z I N E



+(509) 3643-2097 / 3824-5374



info.devhaiti1@gmail.com



DevHaiti

Corruption et gouvernance: le sombre carnet du FMI à Haïti

En matière de gouvernance optimale et de lutte contre la corruption, dire qu'Haïti est un élève déplorable relève d'un doux euphémisme. C'est un secret de Polichinelle qu'Haïti, en élève indolent, ne fait pas les efforts qu'il faut pour inverser la tendance. Son piètre classement habituel dans les rapports successifs de Transparency International et autres rapports du genre est un témoignage éloquent.

«Il est important pour Haïti d'améliorer la gouvernance et de réduire les vulnérabilités liées à la corruption pour sortir de sa fragilité», recommande le Rapport Diagnostic de la Gouvernance du Fonds monétaire international (FMI) dont traite l'essentiel du contenu de ce numéro spécial.

Comme son nom l'indique, ce rapport décortique sans fard nos pratiques de gouvernance et rend compte fidèlement de notre nonchalance et de notre fumisterie légendaire en matière de lutte contre la corruption. «L'impunité a été la norme depuis assez longtemps et s'est aggravée au cours des dernières années», souligne le rapport avant de faire remarquer qu'«au niveau le plus élémentaire, les principales lois, réglementations et normes ne sont pas appliquées en raison de l'ingérence des élites et d'un manque de capacités, de moyens et d'indépendance. Les cadres juridiques et institutionnels sont inadéquats pour répondre aux risques existants.»

Afin d'étayer sa remarque, le rapport cite l'exemple éloquent suivant: «les procédures officielles prévues par la Constitution, telles que la déclaration de patrimoine par les personnalités publiques de haut rang, n'ont jamais été suivies, et pas une seule personnalité de haut rang n'a été poursuivie pour des faits de corruption, et ce alors même que de nombreuses enquêtes ont été menées puis transmises à la justice par l'unité de lutte contre la corruption (ULCC).»

Pour les besoins d'élaboration de ce rapport lumineux, il est à noter qu'à la demande des autorités haïtiennes, une mission d'évaluation diagnostique

de la gouvernance et de la corruption s'est déroulée de septembre à décembre 2023. Sans surprise, l'équipe de la mission, avons-nous appris, a bénéficié de discussions avec des organisations internationales, des partenaires de développement d'Haïti et des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Elle a également reçu des conseils d'experts en mission de courte durée sur la politique économique de la corruption en Haïti.

Le rapport aborde en majeure partie les faiblesses de gouvernance associées aux risques de corruption dans la gestion des finances publiques et la surveillance du secteur financier, qui sont les domaines prioritaires des fonctions clés de l'État recensés lors de la mission exploratoire et en consultation avec les autorités et les autres parties prenantes.

«En se basant sur l'analyse de l'économie politique, l'évaluation porte sur la nature et la gravité de la corruption, son rôle dans la fragilité du pays et son impact sur l'efficacité des cadres de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux (LBC), ainsi que sur l'état de droit (en particulier l'intégrité du système judiciaire).»

En dépit de ce tableau sombre dépeint par le rapport, tout ne serait pas perdu, si l'on en croit ce passage: «des îlots d'excellence existent toutefois dans le secteur public, qui devraient être soutenus et mis à profit pour améliorer la gouvernance, réduire la corruption et mettre Haïti sur la voie de la sortie de la fragilité.»

Cependant, les auteurs du rapport ont cru bon de prévenir qu'«il n'est pas possible de s'attaquer à la corruption généralisée ni de renforcer la gouvernance, l'état de droit et la responsabilité dans un contexte de violence endémique où la légitimité des institutions de l'État est mise à mal. Ainsi, les autorités devraient tout mettre en œuvre pour rétablir la sécurité et la stabilité politique en même temps qu'elles s'engageront dans la voie des réformes proposées».



Une vue aérienne de la capitale d'Haïti, Port-au-Prince.
Photo ccéidit: Leonora Baumann /@news.un.org

La gravité de la corruption en Haïti évaluée par une mission du FMI

De septembre à décembre 2023, une mission d'évaluation du FMI s'est déroulée en Haïti à la suite d'une demande adressée par les autorités concernées. À la fin de la mission, un rapport diagnostic très peu flatteur a été produit sur la gouvernance et la corruption endémique qui caractérisent Haïti depuis plusieurs années. Une partie dudit rapport traite de la gravité de la corruption et de son impact sur la fragilité d'Haïti. Dans cet article, nous proposons de présenter d'abord aux lecteurs la gravité de la corruption en Haïti telle qu'elle a été examinée dans le rapport du FMI.

Fléau mondialement reconnu et combattu, la corruption a des répercussions profondes sur la stabilité macroéconomique, la croissance économique inclusive et la fragilité d'Haïti, selon le Rapport diagnostic de la gouvernance et de la corruption en Haïti. En effet, malgré quelques exemples de réformes réussies et d'institutions publiques résistantes, les faiblesses de la gouvernance et les vulnérabilités à la corruption persistent dans la plupart des secteurs de l'administration et de l'économie.

Plusieurs indices concordants confirment l'ampleur de la corruption en Haïti, qui a affiché des scores de 17/100 et de 16/100 sur l'indice de perception de la

corruption (IPC) de Transparency International respectivement en 2023 et 2024. Pour ces deux dernières années, sur 180 pays évalués, Haïti se range parmi les 15 pays où la perception de la corruption est très élevée. Parce que selon les critères de calcul de l'IPC, un score haut indique un bas niveau de perception de la corruption, tandis qu'un score bas indique un haut degré de perception de corruption.

Les principaux éléments structurels qui sous-tendent la fragilité sont l'autorité, la légitimité et la capacité de l'État. Les pays fragiles (PFC) présentent généralement un niveau très réduit de capacité administrative, un état de droit limité et des niveaux élevés de polarisation sociale. En conséquence de la prestation inégale de biens et de services publics, de l'accaparement par les élites ou de la corruption, les pays PFC manquent de confiance du public et de légitimité.

La corruption est considérée comme l'une des principales causes de la faible capacité des institutions publiques en Haïti. Elle se répercute tant sur l'autorité que sur la légitimité des institutions, et contribue donc à la fragilité du pays, lit-on dans le rapport du FMI. À ce sujet, les rapporteurs du FMI

ont cité comme exemple de corruption en Haïti l'affaire PetroCaribe, qui a mis en évidence le niveau de corruption régnant dans l'administration haïtienne. Ce programme lancé en 2006 par le président vénézuélien de l'époque, Hugo Chavez, visait à fournir du pétrole aux pays des Caraïbes en guise d'aide. Cela s'inscrivait dans le cadre d'un accord qui permettait à ces pays de différer le paiement de 40 % de leurs achats sur une période pouvant aller jusqu'à 25 ans, avec un taux d'intérêt peu élevé sur cette dette. Ainsi, les États bénéficiaires ont généré des liquidités substantielles, qui devaient être consacrées à des programmes sociaux. Sur la durée du programme, les autorités haïtiennes ont affirmé avoir financé des projets sociaux à hauteur de près de 4 milliards de dollars provenant des recettes pétrolières liées à PetroCaribe de 2008 à 2016.

Malgré les rapports détaillés des commissions parlementaires faisant mention d'une corruption généralisée portant sur un montant de 2 milliards de dollars gérés par trois gouvernements successifs de 2008 à 2016, malgré les rapports publiés en 2019 et en 2020 par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif sur l'utilisation par le gouvernement des fonds PetroCaribe de 2008 à 2018 et qui font état de détournement, de surfacturation, de collusion, de favoritisme et de malversation, à nos jours, aucun des membres de l'administration publique impliqués dans cette importante affaire de corruption a (suivre) les barreaux.

Une connexion tripartite: la politique, l'économie, le crime organisé

Selon les observations de la mission d'évaluation du FMI, la corruption en Haïti se caractérise notamment par l'interconnexion entre la politique, l'économie et le crime organisé. L'économie haïtienne est contrôlée, en grande majorité, par un petit groupe d'élites politiques et économiques incitées à protéger leurs intérêts communs d'un point de vue politique et économique.

Ces élites ont les ressources nécessaires pour influencer sur le processus démocratique, voire le saboter lorsque le gouvernement commence à menacer leurs intérêts. Elles défendent ces intérêts en partie

par leurs propres moyens, par exemple en distribuant occasionnellement des armes et des pots-de-vin à des gangs ou en recourant aux assassinats, à l'intimidation et au népotisme, et en partie grâce à l'aide internationale. Les allégations de corruption sont monnaie courante entre rivaux politiques, ce qui contribue à affaiblir la confiance du public dans les institutions.

Les gangs ont pris une importance croissante en Haïti.

Avant l'effondrement de la sécurité en février-mars 2024, les gangs contrôlaient plus de 60 % de Port-au-Prince, y compris des zones essentielles d'activité économique, telles que les principaux axes d'accès à la ville, le quartier commercial ou encore la zone industrielle. Ils tiraient ainsi des revenus des douanes, des marchés publics, des réseaux de distribution d'eau et d'électricité et des stations de transport public.

Les gangs rivalisent violemment pour contrôler le territoire et les ressources économiques. Ils imposent des «taxes» sur leur territoire en toute impunité, allant jusqu'à s'approprier les biens de la police et, selon certains témoignages, ils utilisent librement l'équipement de la police, y compris les véhicules blindés. L'absence de présence étatique a grandement amplifié la portée et l'influence des gangs et des factions dissidentes. Dans les zones stratégiques, telles que les ports et les terminaux pétroliers, les entreprises doivent traiter avec les gangs pour survivre, ce qui fait de ces zones des endroits très lucratifs à contrôler.

Échanges de services entre les politiques et les gangs «Par le passé, les personnes politiquement exposées (PPE) ont financé et armé les gangs en échange de voix et d'une protection», informe le rapport, soulignant également l'existence d'une relation complexe et mouvante entre les gangs et les élites politico-économiques. Relation bénéfique aux premiers comme aux seconds. Le Conseil de sécurité de l'ONU a mis en place un régime de sanctions pour Haïti en 2002. Depuis lors, les individus affiliés à un gang ont été sanctionnés pour le rôle qu'ils ont joué dans la criminalité organisée et les flux financiers illicites. Il est fréquent aussi que des sanctions

unilatérales soient imposées à des individus haïtiens affiliés à des gangs ou à des élites politico-économiques.

Les principaux acteurs politico-économiques en Haïti

Le rapport du FMI brosse un portrait assez sombre des différents acteurs de la scène politico-économique d'Haïti qui regroupe en même temps les élites politiques, les élites économiques, les gangs, le secteur privé, la société civile, la communauté internationale et la diaspora.

- Les élites politiques d'Haïti sont constituées de politiciens passés et présents. Elles couvrent plusieurs dizaines de partis politiques et sont présentes dans toute la fonction publique et la magistrature.
- Les élites politiques d'Haïti: elles couvrent plusieurs dizaines de partis politiques et sont présentes dans toute la fonction publique et la magistrature. Le dernier parlement, par exemple, comprend plus de 20 partis concentrés pour la plupart autour de chefs de clan. Ils recourent souvent aux gangs pour faire basculer des élections. Les campagnes sont des espaces de distribution et de promesses de protection. Elles sont soutenues par l'élite économique, en échange d'une rétribution à venir. Bon nombre d'acteurs politiques sont également au service des gangs.
- Quant aux élites économiques, elles forment un cercle relativement étroit, mais exercent une influence importante sur les politiciens. Certains membres de l'élite économique, à l'instar des politiciens, emploient des gangs pour assurer leur protection rapprochée, recrutent des policiers

comme mercenaires pour éliminer de leurs rivaux, recourent à des intermédiaires pour corrompre les policiers et les douaniers, et, dans certains cas, ils peuvent collaborer avec les organisations criminelles pour promouvoir d'autres intérêts commerciaux légaux ou illégaux.

- Les gangs exercent une influence importante sur la gouvernance et ils dérèglent complètement les activités économiques en Haïti. Quelque 200 gangs sont en activité dans le pays, dont environ 95 s'activent dans la capitale. Quasiment tous les gangs coopèrent régulièrement avec les élites pour servir des intérêts oligarchiques au moyen d'enlèvements, de meurtres et d'intimidation au niveau local.
- Les acteurs du secteur privé, de la société civile, de la communauté internationale ont remplacé l'État dans plusieurs secteurs et opèrent sans guère de surveillance, de coordination ou de règles. Baptisée « République des ONG, en Haïti, les ONG et la société civile jouent en effet un rôle essentiel, notamment en ce qu'elles œuvrent à répondre aux besoins fondamentaux de la population. Avant le séisme de 2010, on estimait que 70 % des services de santé et 85 % de l'enseignement étaient dispensés par des ONG.
- En ce qui concerne la diaspora, Haïti a une forte diaspora qui a joué un rôle important dans la définition du paysage économique et politique. La Banque mondiale estime qu'en 2021 environ un quart du PIB haïtien provenait des envois de fonds de la diaspora, ce qui fait de celle-ci un acteur clé de l'économie haïtienne.

Gary CYPRIEN





Photo ccédit: Belga Image/AFP Reginald LOUIS SAINT JR

Relation entre la corruption et la fragilité en Haïti

Les experts et analystes en développement sont quasiment unanimes à reconnaître un lien de causalité entre la corruption et la fragilité d'un État. Y a-t-il lieu de vérifier un tel énoncé à travers le Rapport diagnostic de la gouvernance et de la corruption en Haïti publié récemment par le FMI ?

Plusieurs facteurs liés à la corruption, comme l'instabilité, l'insécurité, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, la faiblesse des institutions démocratiques, la gestion défailante de l'aide humanitaire, le manque de financement public, etc., contribuent à fragiliser chaque jour davantage le pays. Des remarques de la Banque mondiale vont en ce sens.

«L'affaiblissement continu des institutions démocratiques, la persistance de la mainmise des élites politiques et économiques, et l'incapacité des autorités à garantir la sécurité et l'état de droit sont les principaux facteurs qui contribuent à la fragilité

d'Haïti. Les institutions démocratiques haïtiennes sont instables et volatiles. Les changements fréquents de gouvernement, souvent accompagnés de violence, ont créé un vide politique et provoqué des crises de légitimité et d'instabilité. Le problème de la violence des gangs est l'un des plus pressants et plus généralisés. Les gangs rivalisent pour le contrôle des territoires et des ressources, terrorisent la population civile et perturbent gravement les activités économiques.»

La fragilité a accru la vulnérabilité d'Haïti aux chocs dus aux catastrophes naturelles, au changement climatique et aux pandémies, ce qui ne fait qu'accroître cette fragilité. Cependant, précise le rapport, si la vulnérabilité aux catastrophes naturelles contribue à la fragilité d'Haïti, elle n'est pas considérée comme une cause fondamentale du piège de la fragilité. La résilience limitée d'Haïti aux catastrophes naturelles est en majeure partie déterminée

par une fonction de ses fondations institutionnelles, que l'on peut englober avec les notions de capacité et de légitimité.

Mesurer la complexité de la fragilité d'Haïti est une condition sine qua non pour en sortir, exhortent les rapporteurs du FMI, qui croient fermement que s'extirper de la fragilité est un projet ardu et de longue haleine.

«Le processus de construction de l'État, c'est-à-dire la constitution d'un État efficace et légitime, devrait être le principal mécanisme pour surmonter la fragilité. Le rôle de la légitimité de l'État, c'est-à-dire la relation entre l'État et la société, est d'une importance cruciale en Haïti pour différentes raisons: l'absence de légitimité est fortement corrélée aux faiblesses des processus institutionnels soutenant les règles, les normes et les modalités d'application, qui, collectivement, déterminent les résultats économiques ; le manque de légitimité est un facteur clé de l'instabilité et de la stagnation.

L'aide humanitaire est cruciale, mais elle n'est pas la panacée contre la fragilité.

L'aide humanitaire internationale a été cruciale pour assurer des services de base aux citoyens, mais elle n'a pas permis à Haïti de sortir du piège de la fragilité. En effet, d'après les conclusions du Rapport européen sur le développement 2009, les niveaux de fragilité des 35 pays les plus pauvres ne se sont pas améliorés entre 1979 et 2009, et ce malgré des programmes d'aide généreux. L'aide internationale est primordiale pour répondre aux besoins urgents de la population lorsque l'État n'est pas en mesure de remplir efficacement ses fonctions, notamment la fourniture de services, le maintien de l'ordre public, la sécurité et d'autres formes de légitimité par les résultats.

Par exemple, après le tremblement de terre de 2010, alors qu'Haïti recevait un montant sans précédent d'aide extérieure de diverses sources, les promesses de financement pour la mise en place d'institutions démocratiques ont été insuffisantes, alors que d'autres domaines tels que les transports ont dépassé la demande de 510 %. Une étude montre que 99% de l'aide versée en 2010-2011 est allée à des ONG,

des prestataires privés et des fournisseurs de services privés, et moins de 1% à l'État. Tout en aidant la population à accéder aux services de base, cette assistance a atténué la pression de priorisation des financements publics qui pesait sur les autorités, ce qui a amoindri l'efficacité et la viabilité de l'aide au développement.

Le FMI préconise une priorisation soignée de l'aide, une meilleure coordination entre les pourvoyeurs d'aide et un investissement dans la mise en place d'institutions transparentes et comptables qui peuvent contribuer à briser le cercle de la fragilité. En Haïti, comme dans d'autres pays fragiles, l'État peut se permettre de rester dans le « piège de la capacité » en partie grâce à l'afflux d'aide, qui n'est pas axé sur le développement durable des institutions.

Les études montrent que les aides orientées vers l'application des droits de propriété, la corruption, l'insécurité et la violence sont nécessaires pour permettre aux pays pris dans le piège de la fragilité d'obtenir de meilleurs résultats économiques. Ces stratégies sont efficaces lorsque les élites des pays piégés sont suffisamment incitées à adopter des réformes susceptibles d'affecter leurs intérêts personnels.

L'aide humanitaire: un soutien à un objectif de développement à long terme

En Haïti, le juste équilibre n'a pas été trouvé entre, d'un côté, la réponse à l'urgence par le biais de l'aide humanitaire et, de l'autre, un soutien soutenu, sur le long terme, destiné à mettre fin à la fragilité du pays. Depuis toujours, l'aide au développement en faveur d'Haïti n'a pas été associée à un changement systématique pour la réduction de la pauvreté et la construction de l'État. L'aide est accordée en masse après des catastrophes majeures, puis elle décroît rapidement. Elle a souvent été perçue comme une récompense ou une punition pour les dirigeants et non comme un soutien à un objectif de développement à long terme.

Les périodes de renforcement de l'aide étrangère se caractérisent par une augmentation de la scolarisation, une amélioration des soins de santé (par exemple, un taux de vaccination plus élevé) et même

des trains de réformes du système judiciaire et du secteur public. Cependant, ces avancées sont annulées au fil des ans lorsque l'aide est suspendue. Les intervenants étrangers sont considérés par une partie de l'élite intellectuelle haïtienne et de la population, ainsi que par l'influente diaspora haïtienne, comme des acteurs clés et des responsables à part entière du chaos.

Comment pallier les faiblesses structurelles qui sous-tendent la fragilité?

Les faiblesses structurelles actuelles qui contribuent à la fragilité d'Haïti peuvent être surmontées par les Haïtiens, mais le rôle de la communauté internationale est tout aussi crucial. Des incitations internationales adéquates axées sur les problèmes structurels liés à l'autorité, à la légitimité et à la capacité de l'État aideront le peuple haïtien, y compris la diaspora et la société civile, à trouver des solutions viables pour lutter contre l'inégale distribution économique et ses conséquences désastreuses.

Les études confortent l'hypothèse selon laquelle des diasporas plus importantes, davantage concentrées géographiquement et situées dans des pays démocratiques à haut niveau de revenus, ce qui est le cas de la diaspora haïtienne dans plusieurs pays, ont généralement un effet stabilisateur sur les pays d'origine fragiles. On pourrait tirer un meilleur parti de l'aide de la diaspora haïtienne dans le cadre des efforts communs déployés pour aider le pays à sortir du piège de la fragilité. Il serait bon d'examiner attentivement le rôle que peut jouer la diaspora dans la mise en œuvre de mesures de lutte contre la corruption, notamment dans la création et le fonctionnement du pôle de lutte contre la corruption qu'il est envisagé de mettre en place.

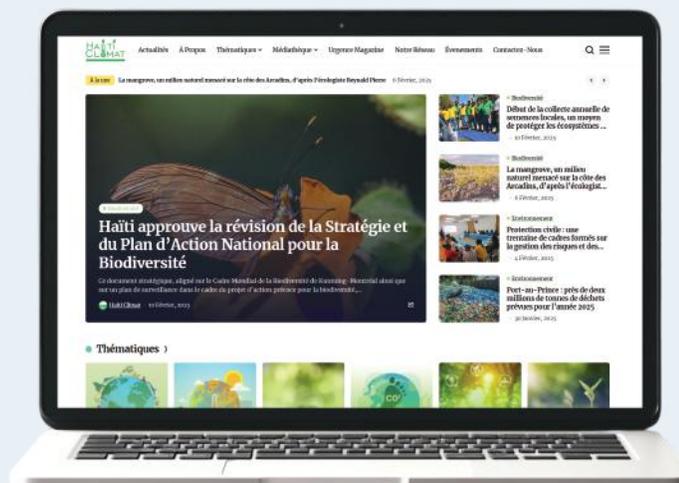
Gary CYPRIEN



Visitez le nouveau
site web de

Haiti Climat

www.haiticlimat.org





Le building logeant la BRH au Centre-ville de Port-au-Prince
Photo ccédit: Lesly Dorcin /@LeNouvelliste

Des failles menacent le système financier haïtien

D'importantes insuffisances affectent la stabilité et la transparence du système financier haïtien. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la gouvernance financière en Haïti reste marquée par des faiblesses structurelles durables.

En dépit des avancées enregistrées dans la supervision bancaire, la gouvernance financière en Haïti reste marquée par des faiblesses structurelles durables. C'est ce que souligne le «Rapport diagnostic de la gouvernance en Haïti» du FMI, publié en janvier 2025. Ce document met en exergue des lacunes qui compromettent la stabilité et la transparence du système financier.

La supervision du secteur bancaire haïtien repose essentiellement sur la Direction de la supervision des banques et autres institutions financières (DSBIF) de la BRH. «Le système financier est dominé par huit banques détenant l'équivalent de 25 % du PIB national. Il inclut également de nombreuses

institutions de microfinance et d'autres entités spécialisées», indique le rapport.

Bien que la situation financière globale des banques reste jugée «satisfaisante» selon les standards Internationaux, elle est fragilisée par la dégradation continue de la situation économique et sécuritaire du pays. Une inflation galopante dépassant 210%, la dépréciation continue de la gourde et une contraction de 10% du PIB depuis 2018 amplifient les risques systémiques.

Un cas emblématique de ces tensions concerne la Banque populaire haïtienne (BPH), contrôlée par l'État, qui se trouve en situation d'insolvabilité depuis 2016, malgré la présence d'un superviseur de la BRH en son sein. Les mesures de résolution prévues par la loi, telles que la liquidation ou la restructuration, n'ont toujours pas été appliquées, maintenant l'incertitude autour de l'avenir de la BPH.

Un cadre institutionnel à renforcer

Si la BRH respecte globalement les standards de Bâle en matière de supervision bancaire, plusieurs lacunes limitent l'efficacité de son action. Le projet de révision des statuts de la banque centrale, élaboré avec l'appui du FMI, vise à clarifier la gouvernance interne. Notamment en rééquilibrant la composition du conseil d'administration et en créant un comité exécutif. Toutefois, ni le cadre légal actuel ni le projet de réforme définissent explicitement le processus décisionnel en matière de supervision bancaire.

Cette ambiguïté ouvre la voie à de possibles conflits d'objectifs entre les différentes missions de la BRH. Cette ambiguïté concerne particulièrement les fonctions de supervision et de sanction. Par ailleurs, le rapport annuel de la BRH, censé renforcer la transparence sur ses actions de supervision, n'a pas été publié depuis 2018, aggravant ainsi le déficit d'information du public.

Les difficultés opérationnelles sont également préoccupantes. Les directions de la supervision bancaire de la BRH souffrent d'une instabilité du personnel. Elle est accentuée par le climat sécuritaire et l'émigration de cadres qualifiés. Cette situation entraîne des retards dans la mise en œuvre de certaines réglementations et met en péril le respect des nouvelles normes prudentielles.

Un autre point de vigilance concerne la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du

terrorisme. Le renforcement des capacités en la matière est jugé prioritaire, afin de passer d'une supervision principalement formelle à des contrôles établis sur l'évaluation des risques.

Avancées réglementaires encore incomplètes

Depuis 2017, la BRH a néanmoins accompli des progrès, notamment en alignant la réglementation prudentielle sur les standards internationaux. De nouvelles règles relatives à la gouvernance des institutions financières, à la transparence de l'actionariat et aux relations avec les parties apparentées ont été adoptées.

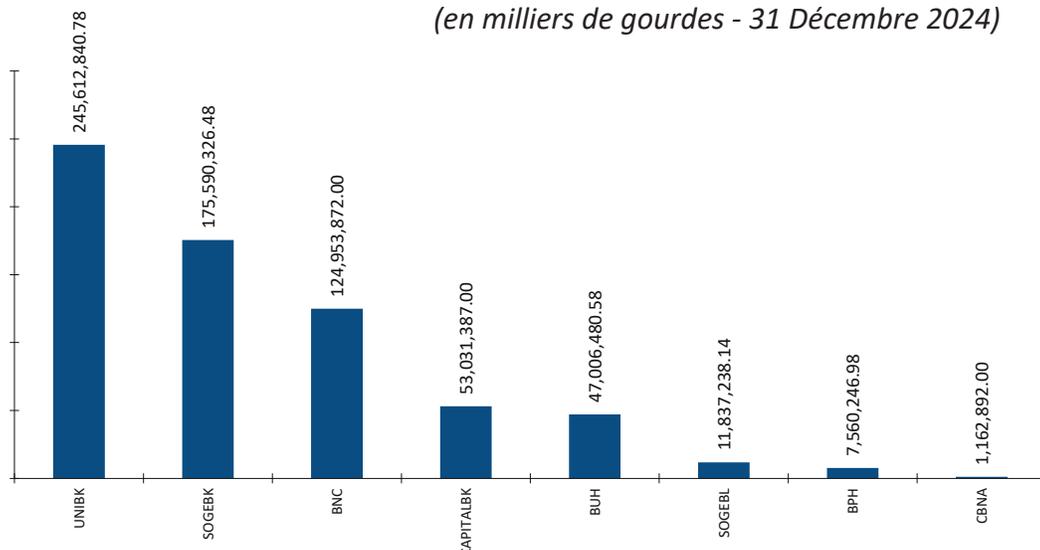
Cependant, plusieurs lacunes subsistent: l'absence d'une obligation de désigner des administrateurs non exécutifs qualifiés, le manque de mécanismes de protection des lanceurs d'alerte et l'absence de procédures de revue des départs de dirigeants au sein des institutions financières.

Enfin, des outils innovants, tels qu'une matrice d'évaluation de la gouvernance intégrée à une approche de supervision établie sur les risques, ont été introduits et devraient pleinement devenir opérationnels.

L'amélioration de la gouvernance et de la supervision bancaire apparaît désormais comme une priorité pour renforcer la résilience du secteur financier haïtien. Pourtant, ce secteur reste exposé à des risques croissants dans un environnement économique et sécuritaire dégradé.

Classement des banques commerciales selon leurs actifs

(en milliers de gourdes - 31 Décembre 2024)



Source: Rapport Statistique de la Banque de la République d'Haïti au deuxième trimestre 2024.



Photo crédit: Page Facebook de l'ULCC

Besoin d'une nouvelle loi contre la corruption et le blanchiment en Haïti

Le Rapport de diagnostic de la gouvernance du Fonds monétaire international (FMI), en collaboration avec des institutions étatiques, traite de différentes thématiques liées à la gestion des ressources publiques en général, mais relate de manière particulière des éléments pouvant empêcher l'atteinte des objectifs fixés dans toute politique publique. L'un des aspects les plus cruciaux abordés dans ce document, c'est l'impact de la corruption et du blanchiment de capitaux sur la bonne gouvernance.

La loi de 2014, considérée comme la toute première loi anticorruption du pays, porte sur la prévention et la répression liées à la corruption. Elle établit tout un ensemble d'infractions qui seront punies telles que l'enrichissement illicite, les pots-de-vin, le détournement de fonds, la passation illégale de marchés publics, les délits d'initiés, le trafic d'influence et le népotisme.

Dans la foulée, la loi prévoit des peines de 3 à 15 ans d'emprisonnement. Elle confère également aux compétences juridiques de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) et de l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF) le pouvoir de lancer des enquêtes sur la corruption. Les experts ont relevé par ailleurs de grandes lacunes qui empêchent les poursuites à l'encontre des

personnes ayant perpétré des actes de blanchiment sur le plan international à travers les coopérations qu'Haïti entretient avec d'autres États.

Au niveau local, les experts ont pu constater que, malgré l'obligation faite par la loi aux fonctionnaires de faire leurs déclarations de patrimoine, cette disposition est loin d'être appliquée et aucun moyen contraignant n'est adopté à date afin de forcer ou d'inculper ceux qui violent de manière délibérée cette loi.

Le document de diagnostic a également relevé des obstacles que rencontrent les institutions impliquées dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux. Il s'agit notamment de:

- **Procédure de nomination:** la majeure partie des responsables de ces institutions sont nommés par le Président de la République, le directeur de l'ULCC par exemple, et ils ne disposent pas d'un mandat défini par la loi. Ce qui peut entraver son indépendance dans l'exercice de leurs fonctions.
- **Le cadre juridique** lui-même représente un obstacle, puisque des hauts fonctionnaires de l'État jouissent pour la plupart d'immunité, et en cas d'enquête sur leur gestion, les procédures devant conduire à la levée de l'immunité

prennent énormément de temps compte tenu des influences qui s'exercent en fonction des affinités et des rapports de force en présence.

- Manque de suivi au niveau de l'appareil judiciaire: les dossiers transférés par des institutions telles que l'ULCC aux institutions judiciaires ont rarement été entendus au niveau des tribunaux pour les crimes ou délits commis. À date, près d'une centaine de dossiers ont été acheminés aux parquets par l'ULCC, mais des poursuites n'ont pas été enclenchées à l'encontre des personnes inculpées.

«C'est le même constat pour l'UCREF, qui reçoit chaque année, en moyenne, plusieurs centaines de déclarations d'opérations suspectes, mais son analyse n'a donné lieu qu'à trois (3) à dix (10) communications par an aux autorités judiciaires, dont aucune n'a abouti à ce jour à une condamnation pour blanchiment.», ont indiqué les experts.

- La faiblesse du système judiciaire: compte tenu de l'impunité grandissante qui prévaut dans le pays et du problème de crédibilité et de sa

vulnérabilité par rapport aux influences étrangères, le système judiciaire haïtien peine à inspirer confiance. Les problèmes internes sont aussi des éléments qui affaiblissent davantage le pouvoir judiciaire, notamment dans le cadre du processus de certification des magistrats, la corruption, le manque de formation en vue d'avoir plus de magistrats capables d'enquêter sur les dénonciations de corruption et de blanchiment d'argent.

En plus de la nécessité de se pencher sur les problèmes structurels que connaît toute la chaîne, Haïti devra également compter sur ses partenaires internationaux. Ces derniers pourront l'aider en termes de formation et de support technique dans la lutte effective contre la corruption et le blanchiment de capitaux. Ceci, entre autres, doit passer par le renforcement de capacités des agents impliqués en Haïti, des réformes structurelles pour rétablir la confiance et une mise à niveau du cadre juridique existant à travers la création d'un nouveau Pôle de Lutte contre la Corruption (Pôle LCC).



Photo ccéidit: freepik.com



Photo crédit: Dominic Chavez/Banque mondiale

La Banque mondiale innove pour lutter contre la corruption

La corruption a un impact démesuré sur les populations les plus pauvres et vulnérables du monde, car elle augmente les coûts et limite l'accès aux services essentiels. Elle sapte la confiance dans les gouvernements et c'est un facteur de conflit et de fragilité. Elle permet de contourner les contrôles environnementaux et de sécurité, ce qui contribue à la pollution, à la dégradation des écosystèmes et à la détérioration des infrastructures. La corruption affecte aussi la confiance du secteur privé et des investisseurs. Enfin, elle entrave la collecte de recettes puisqu'elle érode la fiscalité, privant ainsi les gouvernements des ressources nécessaires pour financer des biens publics.

C'est pourquoi la lutte contre la corruption est primordiale pour combler les déficits de financement et représente un axe essentiel de la mission de la Banque mondiale, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser une prospérité partagée sur une planète vivable. À cet effet, nous renforçons nos méthodes pour mieux lutter contre les flux financiers illicites générés par la corruption: nous aidons nos clients à lutter contre la corruption, nous travaillons avec des partenaires internationaux et participons à

des initiatives politiques mondiales, et nous mettons en œuvre des mécanismes solides qui protègent l'intégrité des activités que nous finançons.

Bien que des progrès aient été réalisés dans la lutte contre la corruption, ils sont lents et hétérogènes, et les pratiques frauduleuses continuent d'évoluer. Celles-ci peuvent prendre de nombreuses formes, depuis la petite corruption en « graissant la patte » jusqu'au trafic d'influence et au népotisme, en passant par le détournement à grande échelle de ressources publiques et la capture de l'État par ceux qui tirent les ficelles au plus haut niveau du pouvoir. Les personnes corrompues dissimulent leurs gains illicites et les transfèrent par l'intermédiaire de sociétés-écrans établies dans d'autres pays et en investissant dans des biens de luxe à l'étranger, l'immobilier par exemple. Et pour ce faire, ils ont besoin de l'aide de banques, d'avocats ou d'autres professionnels, les « facilitateurs ».

Par conséquent, si les initiatives nationales destinées à améliorer la prévention et la détection de la corruption sont essentielles, elles doivent être complétées par des actions à même de traiter également

les dimensions transnationales. La Banque mondiale a évolué pour répondre à cette complexité croissante de la corruption, notamment pour prendre en compte ses dimensions transnationales et mieux adapter ses opérations aux différents contextes. Nous avons aussi adopté une approche plus intégrée pour nous focaliser davantage sur les résultats: nous mobilisons de nouvelles connaissances, exploitons de nouvelles données, de nouveaux outils et forgeons des partenariats pour axer notre travail de lutte sur les principaux domaines où sévit fréquemment la corruption.

Voici, plus précisément, nos quatre principaux axes de travail:

Données et technologie. L'exploitation de la technologie et des données peut guider les efforts de réforme anticorruption et contribuer à pérenniser ces réformes lorsqu'elles sont appliquées par les institutions officielles et la société civile. Cela peut aussi permettre de renforcer et d'automatiser les contrôles, d'introduire des méthodes d'audit basées sur le risque et d'améliorer la transparence des dépenses, des achats et de la prestation de services. Les plateformes de données basées sur les risques peuvent aider les autorités de contrôle à cibler plus efficacement leurs ressources d'investigation et, pour les observatoires de la société civile, c'est un moyen d'inciter les citoyens à exercer une surveillance et exiger une plus grande responsabilité en matière de marchés publics. Par exemple, des outils d'intelligence artificielle sont expérimentés pour automatiser la hiérarchisation des audits par les services fiscaux en Géorgie, où l'administration fiscale a identifié les fraudeurs potentiels avec un taux de précision de 63%. Un système d'évaluation des risques de gouvernance — GRAS selon l'acronyme anglais — est testé à trois échelons du gouvernement au Brésil et peut repérer environ 200 signaux d'alerte de fraude potentielle dans les dépenses publiques.

Marchés publics et gestion des contrats. Les conséquences de la corruption dans le domaine de la commande publique vont au-delà des coûts, de la qualité et du rapport qualité-prix. La Banque mondiale aide les pouvoirs publics à adopter et renforcer la passa-

tion électronique des marchés et à exploiter les données disponibles pour améliorer la rentabilité et disponibles pour améliorer la rentabilité et l'intégrité des dépenses publiques. La diminution de la collusion, du favoritisme dans l'attribution des contrats et d'autres formes de corruption dans la passation des marchés limite la mainmise d'entreprises ayant des liens dans le milieu politique, créant ainsi des marchés plus inclusifs et des opportunités pour les petites entreprises.

Renforcement de la redevabilité. L'intégrité et la redevabilité des pouvoirs publics reposent sur tout un éventail de mesures et d'institutions. Les solutions doivent être adaptées au contexte local et aux risques de corruption existants. Les nouveaux modes d'utilisation des données et des technologies, l'amélioration des outils de lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques d'intégrité financière contribuent à garantir que des mécanismes tels que les déclarations de revenus et d'actifs des fonctionnaires, la protection des lanceurs d'alerte et la gestion des conflits d'intérêts sont mis en œuvre de manière efficace. Grâce aux audits centrés sur les risques, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques jouent un rôle plus important. La plateforme d'analyse des données relatives aux marchés publics ProAct connaît des avancées prometteuses qui soutiennent tous ces objectifs.

Transparence de la propriété effective et lutte contre les flux financiers illicites. L'argent étant l'une des principales motivations de la grande corruption, il est important de s'attaquer aux faiblesses institutionnelles qui favorisent ces pratiques et de tracer les fonds une fois que les actes de corruption ont été commis. Pour cela, il faut mettre en place des régimes transparents sur la propriété effective afin de prévenir et de mettre au jour les procédés complexes utilisés par les puissants pour se dissimuler derrière des personnes morales (sociétés-écrans, trusts...) afin de truquer des appels d'offres, détourner des fonds publics et transférer l'argent volé à l'étranger. Par ailleurs, il est nécessaire d'appliquer une réglementation plus stricte sur les facilitateurs et de disposer d'un système expert, capable de tracer les fonds à travers les frontières et de travailler avec des partenaires internationaux. Les services

de la Banque mondiale chargés de la stabilité et de l'intégrité financières, par exemple, aident les pays à évaluer les risques nationaux de blanchiment d'argent et à mettre en place des systèmes robustes de lutte contre ces pratiques. L'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR) (a), lancée par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), facilite la restitution des produits de la corruption aux pays concernés.

Pour assurer une croissance économique à long terme et une prospérité partagée, nous devons travailler avec des partenaires au sein des gouvernements, des organisations internationales, du secteur privé, des universités et de la société civile afin de lutter contre la corruption et ses effets préjudiciables. C'est pourquoi nous avons lancé le Partenariat mondial pour la lutte contre la corruption et le développement (a) qui rassemble 250 membres engagés dans cette lutte. Nous contribuons également à l'application des normes mondiales du Groupe d'action financière (GAFI) sur la transparence de la propriété effective en menant des évaluations et en aidant les pays à mettre en œuvre des solutions adaptées. Le GAFI est une

organisation intergouvernementale qui dirige l'action mondiale de lutte contre le blanchissement de capitaux et le financement du terrorisme. Aux côtés de l'ONUDC et de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et au nom du groupe de travail anticorruption du G20 sous la présidence brésilienne, la Banque mondiale recommande des mesures (a) de lutte contre la corruption applicables aux pays du G20 et au-delà.

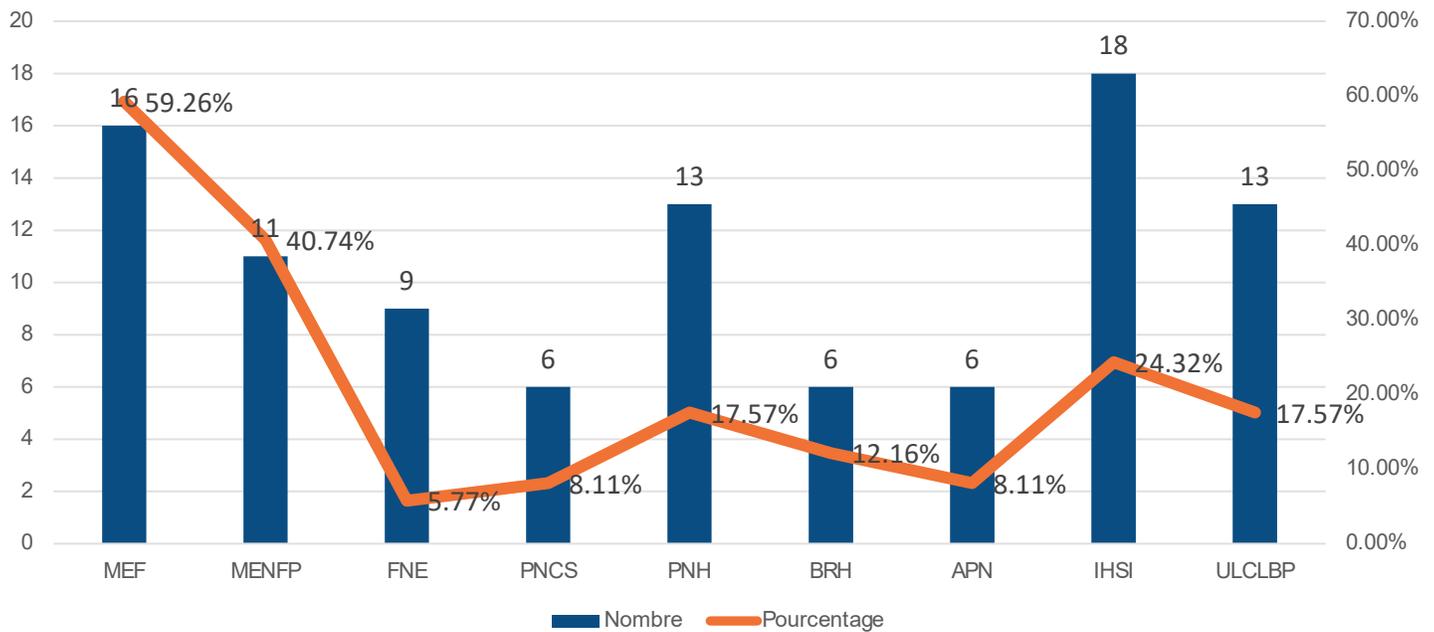
Des financements considérables seront nécessaires pour relever les défis liés au climat, à la santé, à la fragilité et à d'autres enjeux majeurs du développement. Nous devons déployer tous les outils disponibles pour contrer les effets de la corruption qui détournent des ressources indispensables et compromettent les résultats du développement. C'est ainsi que nous pourrions récolter les dividendes du renforcement de la confiance, de la mobilisation des ressources pour le développement et de la sauvegarde de l'intégrité des investissements publics.

La Banque mondiale innove pour lutter contre la corruption

Source : Banque mondiale

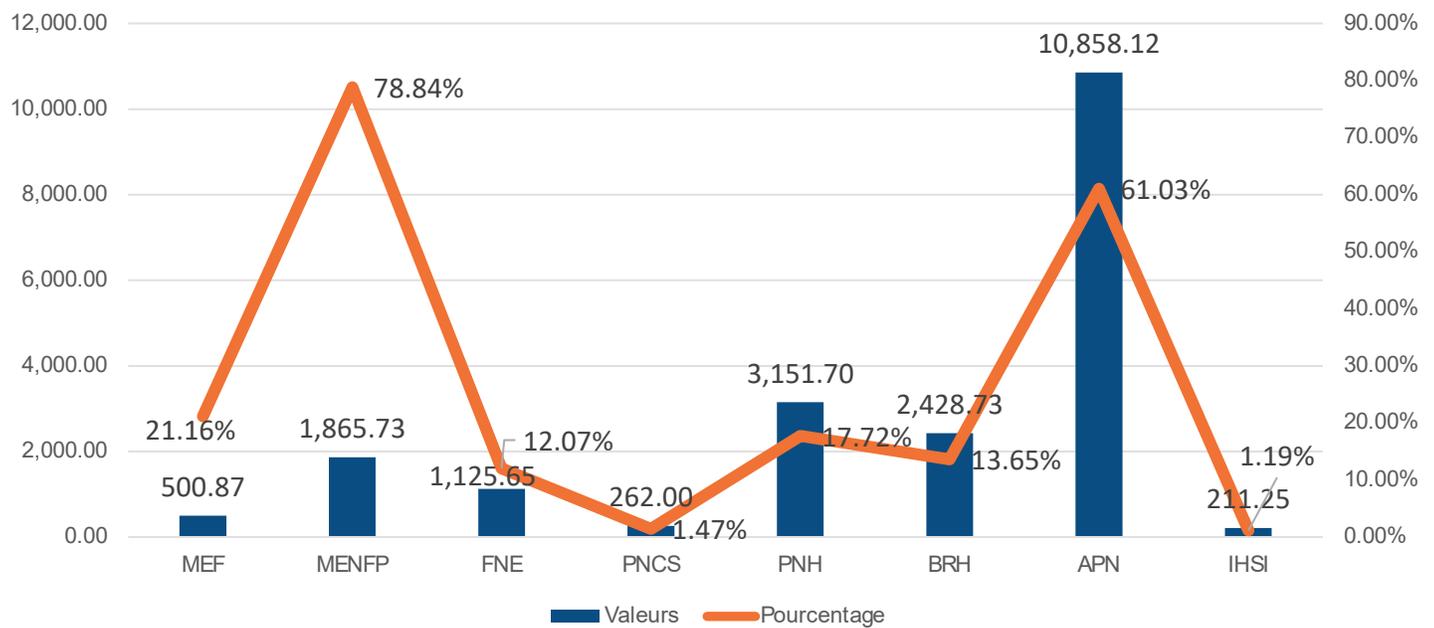


Répartition de nombres projets de marchés extraits des PAPMPs par institution



Source: Rapport annuel CNMP 2021-2022

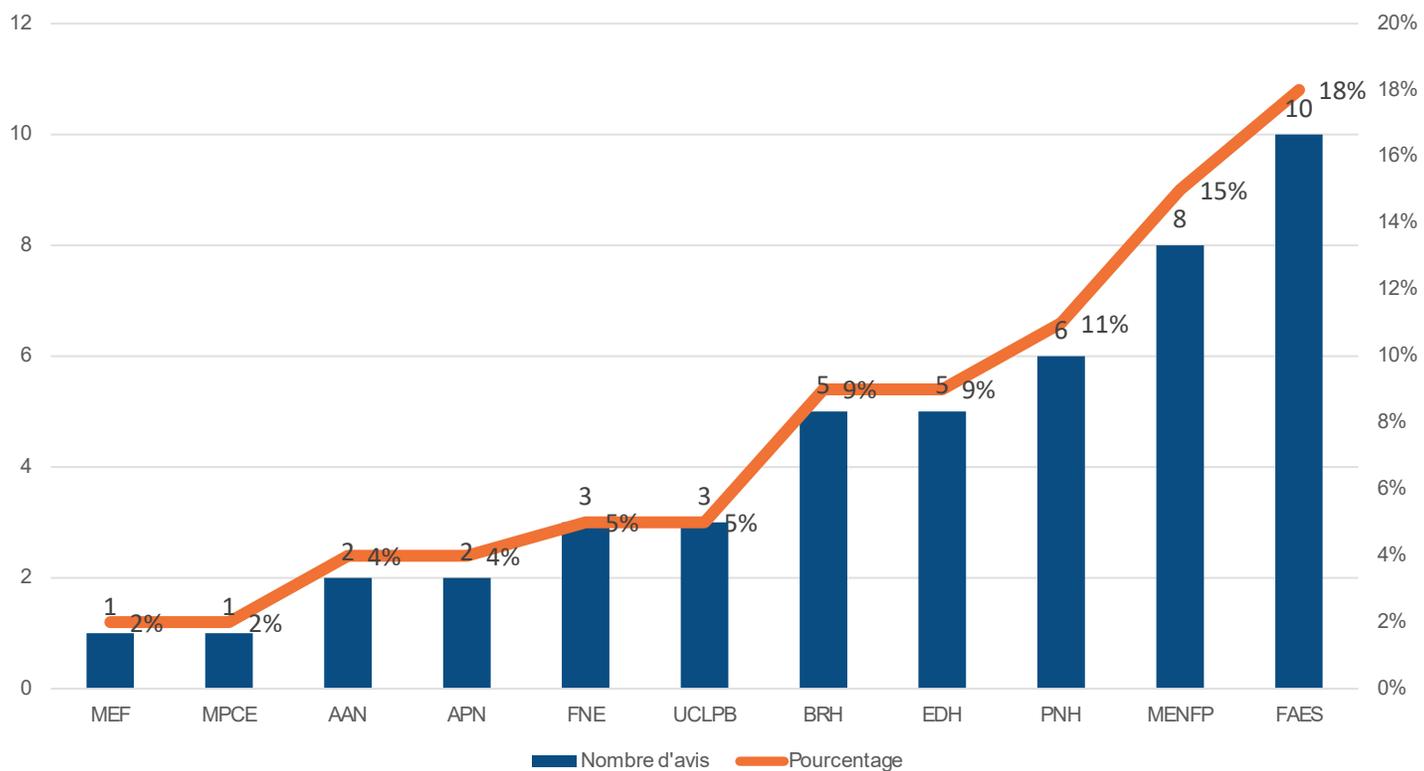
Répartition des projets de marchés extraits des PAPMPs par institution (en valeur en millions de gourdes)



Source: Rapport annuel CNMP 2021-2022

*NB: **PAPMP** = Modèle de plan annuel de passation des marchés public.

Répartition des Avis conformes par institution pour l'exercice 2021-2022.



Source: Rapport annuel CNMP 2021-2022

Contribution des MPME formelles au PIB d'Haïti

En Haïti, des 710 337 MPME dans le pays, seulement 125 027 sont formelles, soit 11%. Ces dernières contribuent, selon les résultats de l'enquête FinScope Haïti 2023, publiés récemment, à hauteur de 4.2 milliards de dollars américains au produit intérieur brut (PIB) d'Haïti. Pourtant, les MPME informelles qui représentent 89% ont une contribution au PIB nettement plus bas, soit 3.2 milliards de dollars. En ce qui concerne les MPME formelles, il y a 7% qui sont formellement enregistrées et 10% fonctionnent avec une autorisation.

Le leadership féminin l'emporte!

Formelles ou pas, la majorité des MPME opèrent dans le secteur du commerce (66%) : activités de vente en gros et en détail, d'hébergement et d'immobiliers ; de l'agriculture (18%) ; de l'industrie (9%) : exploitation minière, fabrication, construction, approvisionnement gazière, transformation agricole; du service (7%) : services personnels, éducation, services financiers et d'assurance professionnels. Compte tenu du fait que 67% des MPME sont dirigées par des femmes, l'enquête a mis les projecteurs sur leurs activités. Environ 7% des entreprises possédées par des femmes sont formelles, et la majorité de celles-ci sont dans le secteur du commerce», lit-on dans le document FinScope publié par la Banque de la République d'Haïti (BRH).

L'aéroport international de Punta Cana distingué

L'aéroport international de Punta Cana, en République dominicaine, a été classé parmi les 10 aéroports les plus performants au monde en 2025 par Skytrax, l'autorité mondiale en matière de qualité aéroportuaire. Classé huitième au classement général, il est le seul aéroport d'Amérique latine et des Caraïbes à figurer dans cette prestigieuse liste, soulignant ses efforts d'amélioration des infrastructures, des technologies et des services aux passagers. La reconnaissance de Skytrax repose sur des millions d'avis de voyageurs et des audits complets évaluant tous les aspects, des temps d'attente à la propreté, en passant par l'efficacité des systèmes de sécurité et la signalisation.

La CNSA vent debout contre la faim

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) a présenté, le 14 avril 2025, à l'hôtel Montana les résultats de la mise à jour de la projection de l'IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Les données dévoilées dressent un tableau alarmant: 5,7 millions de personnes vivent aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë, à des niveaux jugés élevés. Cette mise à jour de l'IPC, basée sur des analyses réalisées en août 2024, reflète l'enfoncement progressif du pays dans une crise alimentaire profonde. «Il y a dix ans, après le séisme, seuls 2% de la population étaient en phase 4 (urgence). Aujourd'hui, nous en sommes à environ 20%», a rappelé une représentante de la FAO.

Les MPME: moteur de l'emploi

Environ 1.1 million d'emplois sont générés par les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui sont au nombre de 710 337 dans le pays, selon l'enquête FinScope MPME Haïti 2023, publiée récemment par la Banque de la République d'Haïti (BRH) sur son site internet www.brh.ht. Cette enquête présente un tableau complet du secteur, mettant l'accent sur le profil, le poids économique, le potentiel de croissance et les défis auxquels font face les MPME. Dans le cadre de cette enquête, 660 845 propriétaires de micros, moyennes et petites entreprises (MPME) ont été recensés, soit 10% (estimatif) de la population adulte en Haïti.

La BID parie sur les PPP

La 12e édition de PPP Americas, événement phare sur les partenariats public-privé (PPP) en Amérique latine et dans les Caraïbes, a réuni plus de 850 dirigeants des secteurs public et privé, investisseurs et experts internationaux. L'événement est organisé par la Banque interaméricaine de développement (BID) et sa branche dédiée au secteur privé, IDB Invest, en collaboration avec le ministère péruvien de l'Économie et des Finances et ProInversión. Il a abordé les défis et les opportunités que représentent les PPP pour attirer les investissements

privés et contribuer à combler les déficits d'infrastructures. Parmi les régions en développement du monde, l'Amérique latine et les Caraïbes sont en tête pour attirer la participation privée dans les projets d'infrastructures. Au cours des 30 dernières années, la région a reçu environ 770 milliards de dollars du secteur privé, soit près de 25% de plus que les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique

Le spectre des droits de douane américains

Dans une interview accordée au Financial Times, Rebeca Grynspan, la Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a appelé les États-Unis à reconsidérer leur stratégie, notant que les 44 pays les moins avancés (PMA) sont responsables de moins de 2 % du déficit commercial des États-Unis. Selon elle, une hausse des droits de douanes à leur rencontre ne ferait qu'aggraver la crise de la dette que ces pays traversent déjà. Mme Grynspan a plaidé pour un renforcement des liens commerciaux régionaux, susceptibles de renforcer leur position dans les négociations commerciales internationales.

Les avancées mondiales de la protection sociale

Au cours des dix dernières années, la protection sociale a été étendue à un nombre record de 4,7 milliards de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire, informe un rapport de la Banque mondiale. À l'heure actuelle, trois personnes sur quatre vivent dans des ménages qui bénéficient d'une prestation sociale ou qui y cotisent. Et c'est dans les pays à faible revenu que l'expansion a été la plus forte, avec une multiplication par deux de la couverture. Au rythme actuel, il faudra encore 20 ans pour assurer une protection sociale universelle à la totalité de la population mondiale qui vit dans la pauvreté.

Les vertus des remises migratoires

«Sur la période allant d'octobre à décembre 2024, les remises migratoires ont atteint plus d'un milliard de dollars américains, ce qui renvoie à une hausse de 12,3 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2024», révèle la Banque de la République d'Haïti

(BRH) dans la note sur la politique monétaire, récemment publiée, concernant le premier trimestre de l'exercice fiscal en cours. Cette augmentation des transferts consolide l'offre de devises et contribue à la stabilité du taux de change, selon la note. Au cours du trimestre en question, les exportations, chiffrées à 184.75 millions de dollars, ont chuté de 13,6% en glissement annuel, contre une légère augmentation des importations de 0,7% en variation annuelle. Ces dernières ont atteint la barre de 1.1 milliards de dollars américains.

Un taux de croissance jugé insuffisant

La région Amérique latine et Caraïbes a connu une croissance de 2% en 2024, dépassant les prévisions initiales de 1,7% ; par ailleurs, elle devrait croître à 2,3% en 2025. Selon le rapport Opportunités régionales face aux mutations mondiales, les taux de croissance projetés sont insuffisants pour répondre aux besoins socioéconomiques urgents de la région, notamment la réduction de la pauvreté et des inégalités. Pour y faire face, les pays de la région devraient chercher à accroître la productivité tout en réduisant les inégalités socioéconomiques et en préservant la stabilité macroéconomique. Selon le rapport, le taux d'inflation annuel médian dans la région a reculé à 3,8% fin 2024, après avoir atteint 9,8% en juillet 2022.

Prescription contre l'envolée de la dette publique

La dette publique moyenne en Amérique et dans les Caraïbes atteindra entre 57% et 63% du PIB d'ici 2027. Dans un rapport de 2023, la BID concluait que la région devrait ramener ses ratios d'endettement public à une fourchette prudente de 46 % à 55 % du PIB. Pour ce faire, les gouvernements peuvent améliorer leur situation budgétaire en réduisant les inefficacités dans les dépenses publiques, notamment en matière de marchés publics et d'investissement, de transferts et de salaires. Les inefficacités des dépenses publiques parmi 15 pays sélectionnés ont légèrement augmenté, passant de 4,4% du PIB en 2015-2016 à 4,6% en 2022. Cela s'explique principalement par l'augmentation des fuites de subventions énergétiques.

Stabilité des prix des produits alimentaires

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, indice de référence pour l'évolution des prix mondiaux des denrées alimentaires, est resté globalement inchangé en mars par rapport à sa valeur révisée de février, la baisse des cours mondiaux des céréales et du sucre compensant la hausse notable des prix des huiles végétales, a annoncé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de produits alimentaires commercialisés à l'échelle mondiale, s'est établi en moyenne à 127,1 points en mars, soit 6,9 % de plus que son niveau correspondant de l'année précédente, mais 20,7 % de moins que son pic de mars 2022.

Un nouveau projet agricole lancé

Officiellement lancé, le lundi 7 avril 2025, à Delmas, dans les locaux de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) par le ministre Vernet Joseph, titulaire du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), le Projet de promotion et d'appui aux startups agricoles vise à apporter des innovations dans les startups agricoles pour permettre à ses jeunes entreprises de diversifier leurs produits et de développer de nouveaux modèles d'affaires. Le budget du projet, le nombre de startups à accompagner, le montant prévu pour constituer le fonds de démarrage, aucune de ces informations n'a été communiquée.

Le transport maritime se met au vert

Les gouvernements de l'Organisation maritime internationale (OMI) ont convenu d'un ensemble d'objectifs annuels de réduction des émissions pour la période 2028 à 2035, ainsi que de sanctions financières en cas de non-respect de ces objectifs. Après une semaine de négociations à Londres, ils ont voté une décision selon laquelle les propriétaires de navires devraient réduire l'intensité des émissions de leurs navires – la quantité d'émissions de réchauffement climatique par unité de carburant – de 30% d'ici 2035 et de 65 % d'ici 2040, tous deux par rapport aux niveaux de 2008. Les propriétaires de

navires qui ne parviennent pas à réduire l'intensité de leurs émissions de 30 % d'ici 2035 devront contribuer à un « fonds zéro émission » pour assainir le transport maritime grâce à des carburants

Signature d'un accord entre Haïti et la BID

La Banque interaméricaine de développement (BID) et le gouvernement d'Haïti ont annoncé le lancement du processus d'un plan de relance et de développement sur cinq ans. À la demande et sous la direction du gouvernement haïtien, la BID coordonnera cet effort conjoint avec la Banque mondiale, les Nations unies et l'Union européenne. L'accord du Plan de relèvement et de développement à moyen terme pour 2025-2030 a été officialisé dans une déclaration commune signée par le président de la BID, Ilan Goldfajn, et Alfred Fils Metellus, ministre de l'Économie et des Finances d'Haïti, en marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington, DC. Ce partenariat entre Haïti et les institutions multilatérales s'appuie sur l'Évaluation rapide des impacts de la crise, dirigée par la Banque mondiale, qui a identifié et quantifié les besoins urgents prioritaires dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Les priorités d'Haïti sont à Washington

Une délégation haïtienne, conduite par le ministre de l'Économie et des Finances (MEF) Alfred Fils Metellus, se trouve actuellement dans la capitale américaine en vue de poursuivre sur place le dialogue avec les partenaires internationaux de la République d'Haïti en marge des réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La délégation haïtienne participera le mardi 22 avril 2025 à la Journée d'Haïti à Washington DC, à laquelle sont également invités des représentants des bailleurs de fonds, de la société civile et du secteur privé d'Haïti. La délégation officielle inclut des représentants du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) ainsi que de la Banque de la République (BRH) », peut-on lire dans un communiqué du ministère de l'Économie et des Finances publié sur ses réseaux sociaux, lundi 21 avril 2025



*Retrouvez toutes les éditions de
DevHaïti sur*

 groupcroissancehaiti.com/devhaiti-2

 twitter.com/Haiti1Dev

Une production:



AHJEDD

Association Haïtienne
de Journalistes Économiques
pour le Développement Durable

Le magazine DevHaïti est produit par le Group Croissance et l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD)